

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Représentations

Eva Bühler se rendra le 14 mars à l'assemblée du centre d'animation jeunesse (CAJ) à Péry. Manfred Bühler participe à l'assemblée de la chambre d'agriculture du Jura bernois ce 8 mars à Loveresse. Le Conseil municipal se rendra par ailleurs in corpore le 22 mars à la soirée qui suit l'assemblée générale de la banque Clientis Caisse d'Epargne Courtelary SA qui aura lieu à Cortébert. Eva Bühler sera la représentante officielle pour l'assemblée. Cédric Grünenwald participera le 11 mars à une séance de l'Union des sociétés locales en vue de la fête du village. Finalement, Fabrice Riat se rendra le 21 mars à l'assemblée de Vadec à Yverdon.

Procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée municipale a été affiché comme il se doit pour 30 jours et aucune opposition n'est parvenue, si bien que le Conseil municipal l'a approuvé.

Familles d'accueil

L'organisation Prima-familia relève le manque important de famille d'accueil dans les cantons romands et organise une soirée d'information le 14 mars à Bienne. Les personnes intéressées peuvent se rendre à 19h30 à la crèche Ponticello, Rue de Madretsch 39.

Informations sur la biodiversité

L'association Jb.B a établi un document d'information complet permettant d'informer la population au sujet des gestes que les privés peuvent faire dans le cadre de la promotion de la biodiversité en marge des problématiques liées à l'évolution du climat. Le document sera prochainement disponible sur le site Internet de la commune et donne des conseils intéressants.

Fermeture de la route des Prés-de-Cortébert

Des travaux de sécurisation forestiers auront lieu du 18 au 22 mars prochain en journée dans la charrière des Prés-de-Cortébert. La route sera donc fermée de 7h à 17h30 de lundi à vendredi. L'accès ne sera pas possible par l'ancienne charrière, si bien qu'il faudra passer par Corgémont et le Pont-des-Anabaptistes pour se rendre à la montagne. Le Conseil municipal remercie les usagers de leur compréhension et de respecter la signalisation.

Election à la commission d'école

Le Conseil municipal a procédé à la ratification de l'élection de Madame Fanny Camus, qui a obtenu 73 voix lors de l'élection à la commission d'école. L'exécutif lui adresse ses félicitations et souhaite plein succès dans l'accomplissement de cette tâche.